



LE DÉPARTEMENT



COMMUNIQUE DE PRESSE

6 mars 2025

ENVIRONNEMENT : LE DÉPARTEMENT ET LE SYTRAD S'ENGAGENT POUR UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS

Afin d'atteindre l'exemplarité pour l'ensemble de ses sites dans la gestion des déchets, le Département de la Drôme a engagé un partenariat avec le Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme.

En tant qu'acteur majeur des transitions, le Département de la Drôme a mis en place un plan de sobriété dont un des objectifs est de réduire et mieux gérer les déchets. Alors que certaines initiatives sont déjà en place, à l'image des containers pour le papier et le carton, de composteurs ou du recyclage du matériel informatique usagé, afin d'aller plus loin la collectivité s'engage cette année avec le Syndicat de traitement des déchets Ardèche Drôme (Sytrad). Une convention de partenariat a été signée par la présidente du Conseil départemental, Marie-Pierre MOUTON, et la présidente du Sytrad, Geneviève GIRARD, ce jeudi 6 mars dans les locaux du Sytrad à Porte-lès-Valence, avant une visite du centre de tri.

Sensibilisation aux bonnes pratiques

Grâce à cette convention le Département sera accompagné pour la réalisation d'un état des lieux de certains sites, la mise en place d'actions de sensibilisation et de bonnes pratiques. L'appui du Sytrad sera également utile pour la mise en place du tri dans les nouveaux sites départementaux, notamment la future Maison départementale des solidarités et de l'autonomie. Cet accompagnement est proposé gratuitement par le syndicat dans le cadre de son offre de service destinée aux entreprises et aux collectivités. Pour la présidente du Conseil départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON : **« Le Département est très attaché à la réduction de son empreinte carbone. Nous appliquons une conscience environnementale forte à l'ensemble de nos politiques, y compris dans les gestes du quotidien de nos agents. Cette convention va nous permettre de progresser dans certains domaines et de rester vigilants pour garder les bonnes pratiques déjà acquises. »**

« Je me réjouis de ce partenariat avec le Département et j'espère qu'il aura un effet d'entraînement pour d'autres collectivités. Le Sytrad dispose d'une véritable expertise dans le traitement des déchets, mais également dans la pédagogie et l'accompagnement des collectivités et des entreprises », souligne la présidente du Sytrad Geneviève GIRARD.